



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 - Mél : sntrsins@vjf.cnrs.fr
Site Web : <http://sntrs.fr/>

Compte Rendu SNTRS CGT du Conseil d'Administration Inserm du 3 octobre 2019

Elus SNTRS CGT : Hubert DABIRE et Claudia GALLINA-MULLER (avec le pouvoir de Maude LE GALL élus SNCS FSU)

Le CA est présidé par Monsieur Gilles BLOCH ; Président Directeur Général.

Le Procès-verbal du CA du 06 juin 2019 et le budget rectificatif n°2/2019 de l'Inserm, les deux points de l'ordre du jour qui devaient être approuvés, ont été adoptés à l'unanimité.

1. Informations du PDG

1.1. Au plan international

Le PDG informe de sa première participation au club des chefs d'institutions biomédicales des pays industrialisés. Ce genre de rencontre est très intéressante car elle permet de rencontrer diverses personnalités et de discuter des grands programmes de recherche à travers le monde. Il dit cependant n'avoir pas osé proposer la France pour la prochaine rencontre (qui aura lieu en Inde) pour des raisons de visibilité du siège de l'Inserm. Cette question reviendra plus tard lorsqu'il parlera de la question immobilière du Val de Grâce (futur siège de l'Inserm).

1.2. Au plan européen.

Le PDG informe que le Pr Christine Chomienne, précédemment directrice de la Recherche et de l'Innovation de l'Institut National du Cancer, a récemment fait valoir ses droits à la retraite mais a accepté d'être le « porte-parole » de la France à la « Mission Board Cancer »

1.3. Au plan national

- Élection le 21 juin de Christine Clerici comme Présidente de l'Université de Paris.
- Élection du PDG de l'Inserm à la présidence d'Aviesan
- Fin du financement des cohortes par le PIA => création d'une entité pour héberger le personnel qui en étaient issus.
- Préparation du plan antibiorésistance bien avancée

1.4. Au plan interne

- 9 déplacements en IdF. 17 déplacements depuis sa prise de fonction comme PDG de l'Inserm. Rencontre des présidents d'Université et des grands laboratoires franciliens pour faire connaissance.
- Nomination de Alain Eychène, nouveau directeur du pôle Recherche et Innovation de l'INCa, en remplacement de Christine Chomienne
- Nomination de François Chambelin, Directeur régional de Paris 7, avec mission de rapprocher la DR 7 de la DR 5.
- Immobilier : le MESRI demande de se mobiliser sur le Val de Grâce
- Plan stratégique : Le PDG s'est félicité de la qualité du travail des 9 groupes composés de 150 personnes avec une excellente représentativité (Inserm/PU-PH). Cinq à 10 réunions par groupes et 150 experts auditionnés ont permis la remise d'un rapport début août. Le PDG est ensuite revenu sur chaque GT du plan stratégique pour en détailler le contenu. Il rappelle ensuite l'état d'avancement de

l'écriture et du suivi du plan stratégique. Le plan est actuellement en discussion entre les DR et le personnel, après la réunion des DU le 12 septembre et celle des jeunes chercheurs. La réunion des DU a été un succès, avec la participation de 140 participants et des ateliers sur les 9GT. Par contre, les jeunes chercheurs réunis en séminaire ont été moins intéressés (environ 40 participants) et n'ont accordé aucune importance à 2GT, « politique de sites » et « évaluation des structures ». La prochaine réunion sera un CA informel le 23 octobre. Les synthèses des groupes de travail est visible sur l'intranet. La V1 est actuellement en écriture (deadline : mi-octobre) et sera mis en consultation en interne. Une V2 paraîtra début novembre pour être soumise au CT et au CA du 5 décembre 2019. Un administrateur veut savoir si les thématiques des GT ont été prédéfinis et sont fermés ? Le PDG répond par l'affirmative en ce sens qu'il ne peut lister les priorités scientifiques mais reconnaît par contre des points faibles, comme l'absence de recherche en santé publique et en psychiatrie. Cependant si les ministères de tutelle estiment que d'autres sujets doivent être traités également, il faudra y revenir plus ensuite.

Le SNTRS intervient alors pour lire la déclaration suivante :

« Le système de recherche et d'enseignement supérieur est en cours de restructuration autour de grands ensembles territoriaux regroupant universités, grandes écoles, et laboratoires des organismes nationaux de recherche.

Ces regroupements demanderont certainement le statut de grands établissements qui dérogeront au code de l'éducation et de la recherche et qui constitueront autant d'ilots de déréglementation au sein desquels la précarisation du travail et la mutualisation des fonctions seront la norme.

La constitution de ces grands établissements pose la question du rôle et de l'avenir des organismes nationaux de recherche.

Les propositions des groupes de travail du plan stratégique réduisent l'Inserm à une agence de moyens au service de ces regroupements territoriaux et invitent la Direction à changer la nature de l'organisme en le transformant en un institut de recherche technologique au service de la clinique et des industriels. Les enjeux scientifiques sont totalement absents du texte.

Les conventions de sites et les délégations de gestion que vous signez lors de vos visites semblent préfigurer ce changement de rôle de l'Inserm et de mutualisation des emplois.

Le SNTRS-CGT souhaite que les textes de conventions de sites soient communiqués au Conseil d'administration afin qu'il puisse prendre connaissance des éléments de ce changement d'orientation majeur. Le SNTRS-CGT vous demande également de communiquer au CA les textes des accords de consortium que vous serez amenés à signer dans le cadre des Idex et Isite car ils définissent la contribution de chaque partenaire, ainsi que les règles de partage de la propriété intellectuelle.

Pour plus de transparence, les conventions de sites devraient systématiquement être transmises au Comité Technique d'Établissement Public car elles ne sont pas sans conséquences pour les agents Inserm des laboratoires, et des services des sites concernés. L'opacité ne favorise pas la confiance. »

Le PDG a affirmé qu'il n'y a pas de modifications majeures du rôle de l'Inserm mais simplement d'une juste répartition des tâches. Il a donné son accord pour la diffusion de ces documents au CA et au CT

Après le point sur le budget rectificatif 2, le SGEN-CFDT lit également une déclaration concernant les primes des agents. Il remercie le PDG de l'augmentation du RIFSEEP accordée aux ITA pour le rendre similaire à celui des ITRF, dans un souci d'égalité de traitement pour les agents effectuant le même travail. Il rappelle également la demande récurrente d'augmentation de la prime des chercheurs.

Le PDG a dit qu'il plaiderait également en faveur de l'augmentation de la prime chercheurs mais que la décision dépendait maintenant du ministère.